FAST FACTS

United Nations
Development Programme

Le PNUD face au changement climatique

L'élimination de la pauvreté et la lutte contre les méfaits du changement climatique vont de pair car la déforestation, les variations des régimes pluviométriques et l'élévation du niveau de la mer plongent les populations dans de graves difficultés et sapent leur avenir. Des études menées en Ethiopie ont montré que les enfants exposés à la sécheresse dans la petite enfance présentent 36 pour cent plus de risques que les autres enfants de souffrir de malnutrition cinq ans plus tard.

De tels effets sont cumulatifs. Du fait des changements climatiques, on estime que près de 600 millions d'africains pourraient être atteints de malnutrition en raison de l'effondrement des systèmes agricoles à l'échelle de ce continent. Par ailleurs, 1,8 milliard d'individus risquent de devoir faire face à des pénuries d'eau, spécialement en Asie, alors qu'une personne vivant dans un pays en développement est 79 fois plus susceptible d'être frappée par une catastrophe climatique qu'un individu habitant un pays développé.

Haïti, photo PNUD

Si ces statistiques devaient se vérifier, elles anéantiraient des décennies d'efforts déployés pour éradiquer la pauvreté partout dans le monde et réduiraient à néant toutes les avancées enregistrées en matière de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Dans le même temps, le renforcement de la sensibilisation relative au changement climatique donne une nouvelle impulsion à l'urgence de promouvoir un monde meilleur, plus propre et plus durable. Il est nécessaire d'élaborer une donne équitable et ambitieuse en faveur du climat pour endiguer les hausses de température et éviter les dégâts irrémédiables qui s'en suivent, encourager l'adoption de modes de production et de consommation émettant moins de gaz carbonique et mettre en place des mécanismes de financement spécifiquement destinés à diminuer l'impact du changement climatique qui soient de nature à appuyer la croissance économique inclusive et la réduction durable de la pauvreté. Pour préparer la voie et permettre aux générations futures de vivre dans un monde où règne la paix et la prospérité, une telle donne doit obligatoirement prendre en compte les besoins et les aspirations des pays en développement.

Réponse complète du PNUD

1. **Nous aidons les pays en développement à mettre en place les structures qui permettent aux populations de mener une vie décente et d'être à même de résister à l'impact négatif du changement climatique** car la réduction de la pauvreté et la protection de la planète vont de pair. Pour faire face au changement climatique, il est indispensable que les populations aient un accès à l'eau potable, à l'assainissement, à la nourriture et à l'énergie, qu'elles puissent entrer en contact avec les institutions qui œuvrent en faveur de ces projets et qu'elles aient leur mot à dire dans les décisions qui les touchent directement.

2. **Nous aidons les pauvres à s'adapter au changement climatique**, qu'il s'agisse d'un agriculteur qui souhaite planter des cultures plus résistantes ou d'une famille dont la maison vient d'être emportée par une inondation. Notre action vise à encourager les pays concernés à considérer la lutte contre le changement climatique comme un cheval de bataille, en l'incluant dans leurs efforts destinés à s'attaquer à la pauvreté, en accordant une attention spéciale aux besoins des groupes les plus vulnérables de la population, tels que les femmes et les autochtones. Cette démarche implique qu'il faut d'abord veiller à ce que ces efforts soient suffisamment souples et résistants pour manœuvrer adroitement dans les méandres des défis que les changements climatiques ne manqueront pas de générer à l'avenir. Dans le même temps, le PNUD s'efforce de réduire les risques d'exposition des populations aux catastrophes liées au climat et, en cas de survenue de telles catastrophes, s'applique à limiter leur impact sur la vie des personnes concernées.

3. **Nous renforçons la capacité des pays en développement afin de les aider à changer de trajectoire pour s'orienter vers un avenir à faibles émissions de carbone, car le changement climatique nous impose désormais d'envisager d'autres modes de croissance.** Cette approche implique qu'il nous faut garantir à ces pays un meilleur accès au financement de la lutte contre les émissions de gaz carbonique pour assurer la diminution du bilan carbone dans l'empreinte écologique afin de favoriser le développement. Il nous appartient également de veiller à ce que ces pays disposent des compétences nécessaires pour investir les fonds récoltés de la manière la plus judicieuse possible, en fonction de leurs besoins précis. Nous faisons en sorte d'aider ces pays à mettre en application les politiques préconisées à cet effet,

telles que la préservation des forêts, afin de les inciter à préparer l'avènement d'un avenir vert durable.

Le PNUD en action

Adaptation au changement climatique
Le PNUD prête assistance à 31 pays africains, en les aidant à gérer les fonds mis à leur disposition et qu'ils sont tenus d'affecter à des mesures d'adaptation au changement climatique. Ces fonds représentent une enveloppe totale de 175 millions de dollars des États-Unis octroyés en faveur de cette région. Ces ressources sont complétées par un cofinancement de 260 millions de dollars des États-Unis alloué au traitement des besoins élémentaires en matière de développement, tant à l'échelon national qu'au niveau des communautés. Le PNUD collabore avec 17 des pays africains les moins avancés pour la préparation de ce qu'il est convenu d'appeler le **Programme national d'action pour l'adaptation aux changements climatiques** (NAPA), destiné à aider ces pays à intégrer les priorités d'adaptation les plus urgentes dans leurs programmes nationaux de lutte contre la pauvreté. Au niveau communautaire, le PNUD et le Programme de micro-financements du Fonds pour l'environnement mondial travaillent de concert avec les agriculteurs et les populations pastorales dans des pays tel que le Niger pour réduire l'érosion autour des points d'eau, de plus en plus fragilisés, et tester de nouvelles graines qui germent plus vite et présentent une meilleure résistance.

Réduction des risques de catastrophes
Selon les prédictions des experts, le Bangladesh pourrait perdre jusqu'à 18 pour cent de ses terres émergées du fait de l'élévation du niveau de la mer, ce qui risque de provoquer, d'ici 2050, l'exode de quelque 30 millions de réfugiés environnementaux. Le PNUD a travaillé avec le gouvernement de ce pays pour élaborer des lois spécifiques à la gestion des catastrophes nationales ainsi que des plans de réduction et d'évaluation des risques, mettre en place un réseau spécial pour la préparation aux situations d'urgence et former plus de 25 000 personnes aux méthodes de gestion des catastrophes. À **Madagascar** où un seul cyclone a causé, en 2008, des dégâts estimés à 333 millions de dollars des États-Unis, le PNUD a aidé le gouvernement à concevoir des plans de gestion des risques liés aux catastrophes dans neuf régions, et à instaurer des systèmes d'informations et des mécanismes d'alerte rapide pour la prévention des catastrophes.

Renforcement des institutions et des capacités
En **Zambie**, le PNUD a permis au gouvernement d'établir un Groupe de la facilitation du changement climatique, qui a été placé sous l'autorité du Ministère de l'environnement pour coordonner toutes les activités liées au changement climatique, notamment les préparations et le positionnement en vue des négociations internationales relatives au changement climatique. Grâce à des formations d'investissements et d'apports financiers spécifiques au changement climatique et des ateliers de développement des compétences y afférentes, le PNUD a renforcé les capacités de **Sainte-Lucie**, en aidant cette nation insulaire à coordonner ses positions ministérielles, à participer aux négociations et à estimer le montant des fonds nécessaires pour s'attaquer au défi du changement climatique dans les secteurs de l'énergie, de l'eau et de la gestion des zones côtières.

Lutte contre la pauvreté, protection de la planète
En **Inde**, le PNUD s'est associé au gouvernement pour élaborer le projet « Renewable Energy for Rural Livelihoods » (Énergie renouvelable pour les moyens de subsistance dans les zones rurales), destiné à électrifier des villages qui n'avaient jamais été connectés au réseau électrique, en équipant ceux-ci d'ampoules incandescentes fonctionnant à l'énergie solaire renouvelable. Dans ces villages, des femmes ont été formées, recrutées et rémunérées pour servir de « techniciennes solaires aux pieds nus », chargées de l'assemblage (en partant de zéro), de l'entretien et de la réparation des ampoules. Au **Bénin**, le problème de la déforestation inquiète sérieusement les habitants de ce pays qui utilisent massivement le bois comme combustible et ne disposent pas d'autre source d'énergie alternative, telle que le biogaz ou l'énergie solaire. Le PNUD organise des sessions de formation pour apprendre à des groupes de femmes à construire des foyers alimentés en combustible à base de terre et non de bois et leur offre des microcrédits pour mener à bien ces projets. Vingt pour cent des ménages dans les villages ciblés utilisent désormais ces nouveaux foyers.

Un futur à faibles taux d'émission de gaz carbonique
En sa qualité de membre éminent du programme des Nations Unies pour la Réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts (**UN-REDD)**, le PNUD contribue à monétiser le carbone forestier afin d'inciter les pays en développement à protéger et à gérer leurs ressources forestières de manière durable. Les apports financiers résultant du programme UN-REDD ne servent pas seulement à réduire les émissions de gaz carbonique mais contribuent aussi à appuyer la réduction de la pauvreté. Le programme UN-REDD est actuellement mené dans neuf pays, dont la **République démocratique du Congo**, l'**Indonésie**, la **Tanzanie** et la **Zambie**.

Au **Brésil**, le PNUD travaille de concert avec le gouvernement pour détruire ou recycler de manière sûre et sécurisée les hydrocarbures chlorofluorées (CFC) provenant des réfrigérateurs et des climatiseurs, afin d'empêcher l'émission de ces substances dangereuses dans l'atmosphère. Le programme aide aussi les familles à faible revenu à échanger leur ancien réfrigérateur peu performant contre un nouvel appareil, ce qui permet de baisser de 20 pour cent la facture énergétique de ces ménages, tout en empêchant le dégagement de gaz toxiques.

Au **Honduras**, par le biais du Mécanisme de financement de la lutte contre les émissions de carbone dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement, le PNUD met en œuvre un projet en collaboration avec Energia Renovable Hondupalma (ERH), destiné à capter le biogaz issu des effluents agricoles qui auraient été autrement émis dans l'atmosphère, afin de les utiliser pour générer de l'électricité ou comme substituts aux combustibles fossiles. Des projets similaires sont actuellement mis en place au **Rwanda**, en **Ouzbékistan**, au **Salvador** et dans 14 autres pays. Le Mécanisme de financement de la lutte contre les émissions de carbone dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement est un point d'entrée unique pour des évaluations de projet destinées à mobiliser des financements du secteur privé en faveur des pays en développement par le biais du marché mondial des droits d'émission de carbone.

En **Croatie**, le PNUD et ses partenaires aident le gouvernement à réduire considérablement la facture énergétique nationale. Le PNUD publie un Rapport national sur le développement humain relatif à l'impact du changement climatique en Croatie et appuie une campagne publique visant à encourager les citoyens à réduire leur propre bilan carbone.

Pour obtenir de plus amples informations :
Programme des Nations Unies pour le développement
One UN Plaza, New York, NY, 10017, Etats-Unis
Téléphone : (212) 906-5479
www.undp.org/climatechange
Octobre 2009